



**COMPTE RENDU DU PROJET :**  
***Pose de citernes de récupération d'eau de pluie pour les veuves du génocide de Matimba***

**Avril 2008** : création de l'association « Rwanda main dans la main ».

**Octobre 2008** : appel à projets.

**Décembre 2008** : l'AG vote pour le choix du premier projet développé par l'association. Quatre projets sont présentés en provenance de plusieurs associations rwandaises. Les membres présents et ceux représentés lors de cette AG votent pour un soutien au projet d'installation de 26 citernes de récupération de l'eau de pluie à partir des toitures des maisons. Ce projet est présenté par l'association AVEGA (association des veuves rescapées du génocide).

**Janvier 2009** : appel à dons pour le projet des citernes, premier dossier déposé auprès de la fondation « Ensemble ».

**17 février 2009** : réponse négative de la Fondation « Ensemble ».

Le trésorier de l'association est gêné par le fait que, dans le devis proposé par AVEGA, la pose des citernes coûte plus cher que les citernes elles-mêmes. Nous décidons de continuer le soutien à ce projet malgré cette constatation.

**28 janvier 2010** : réponse négative de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) et Lyonnaise des Eaux suite à un appel à projets

**28 avril 2010** : réponse négative de la fondation ELLE

**Mai 2010** : un devis rectifié est demandé à AVEGA. Le devis a presque doublé ce qui nous pose de gros problèmes moraux. Ce dernier devis est encore plus suspect que le premier.

**2 juin 2010** : signature d'une convention entre la fondation Abbé Pierre et l'association Rwanda main dans la main pour le projet de citernes de récupération d'eau de pluie pour les veuves du génocide à Matimba. Le soutien est de 10000 € qui doivent être débloqués lorsque nous aurons trouvé les 8000 € nécessaires pour boucler le budget (sur la base du devis de 2008).

**Septembre 2010** : nous passons les premières sélections à la fondation Ensemble où nous avons un contact direct grâce à la Fondation Elle.

**21 octobre 2010** : réponse négative de la Fondation Ensemble, le projet est jugé trop cher pour le nombre de bénéficiaires.

**Novembre 2010** : la Mairie de Pantin est séduite par l'association et le projet de récupération des eaux de pluie à Matimba.

**Décembre 2010** :

Nous recevons en provenance de Kigali un contre-devis qui nous prouve qu'avec les 10000 € de la fondation Abbé Pierre et les 1300 € récoltés par l'association auprès des donateurs, nous pouvons poser entre 15 et 18 citernes.

Sur cette base nous obtenons un déblocage exceptionnel de 80% de la somme accordée par la Fondation Abbé Pierre.

Proposition du dossier par Monsieur Ananos, directeur des Services de la Ville de Pantin lors de la présentation du budget 2011 de la Ville. Nous ne connaissons pas le montant de la subvention qui sera accordée mais le principe d'une subvention semble acquise.

Voyage au Rwanda de la présidente. Il est nécessaire de se poser par rapport à AVEGA et d'imposer notre politique (intégrité, projets à destination des plus fragiles en particulier les rescapés du génocide les plus affectés : à savoir les jeunes - orphelins ou de familles très pauvres, les personnes très âgées, en particulier les vieilles femmes rescapées et sans famille, les jeunes adultes rescapés en rupture avec la société de par leur handicap, parfois physique, souvent mental, suite au génocide) afin que les plus nécessiteuses des veuves puissent enfin avoir un accès plus aisé à une eau de meilleure qualité.

**30 décembre 2010** : entretien avec la responsable d'AVEGA Est, Odette Kayirere, et de son chef de projet. Ils tentent de justifier le montant exorbitant de leurs devis. Nous demandons à visiter le jour même TOUTES les familles pressenties ainsi que leurs habitations. Nous mesurons toutes les maisons et constatons des bénéficiaires jeunes adultes non veuves du génocide, ainsi que des familles sans lien avec les bénéficiaires décrits par le recensement d'AVEGA. Nous sélectionnons à notre retour 18 familles avec un besoin urgent de ces citernes. Nous avons d'ailleurs pu voir et sentir l'eau que ces familles achètent à des gamins qui vont la puiser dans des marigots : nauséabonde et totalement insalubre. Bien entendu l'idéal serait de pouvoir installer une citerne de récupération d'eau de pluie à chacune des familles de ce village dont la population est visiblement très pauvre mais le projet a été monté à destination des veuves du génocide membres de l'association AVEGA.

Voici les 18 bénéficiaires pressenties par l'association Rwanda main dans la main parmi les 26 foyers visés par l'association AVEGA :

Nom et prénom	Foyer	Citerne
Mukarubayiza Theresie	1 enfant + 1 orphelin + 2 petites filles	Oui
Musanabaganwa Editha	3 enfants orphelines + 1 garçon employé de maison	Oui
Mukagatore Anne-Marie	1 maman + 2 filles + 1 orpheline (21, 19 et 16 ans)	Oui si présente
Mukashawiga Daphrose	1 enfant + 1 neveu orphelin (20 ans et 16 ans : à l'école) Mariée	Oui
Uwamariya Judith	2 enfants (20 et 30 ans) + 3 orphelins (20 à 18 ans)	Oui
Mukagashayija Jeannette	1 maman + 5 enfants (19, 16, 14, 11 et 8 ans) + 1 orpheline avec 3 enfants + 1 employé de maison	Oui
Musemakweri Maria	4 petits enfants (nés en 94/97/99/2000)	Oui
Mukagakire Julienne	1 enfant (13 ans) + 2 orphelines adoptées (15, 20 ans)	Oui
Mukeshimana Jeannette	5 enfants (13, 11, 9, 6, 4 ans) + mari	Oui
Uwimana Evangeline*	1 orpheline (10 ans) + mari	Oui
Ntazika Budigiri Alex*	3 enfants (10, 7, 3 ans) + 2 orphelins (11,15) + femme	Oui
Mukankusi Mariamu	7 orphelins + la vieille maman	Oui
Mukaruberwa Alphonsine	2 enfants	Oui
Bateta Eugenie	3 enfants (28, 23, 17 ans) + 2 orphelins	Oui
Kankindi Goretti	1 enfant (16 ans)	Oui
Nyiraneza Frida	2 enfants (21 et 17 ans) + 1 orphelin de père	Oui
Kantengwa Chantal*	Seule	Oui
Mukahirwa Deborah	2 enfants (2 ans et 1 mois) + mari	Oui

\* ces trois foyers sont particuliers :

- Si Uwimana Evangeline a un petit foyer (une seule enfant adoptée et un mari) c'est qu'elle ne peut pas avoir d'enfants (séquelle des viols). Le foyer avait construit une sorte de citerne de récupération d'eau de pluie avec une bâche de l'ONU où l'eau croupissait. L'installation de la citerne, en plus de donner de l'eau plus saine, a rendu une dignité à Evangéline.
- Ntazika Budigiri Alex est un jeune homme rescapé donc pas une veuve du génocide. Mais c'est un homme blessé, très maigre ayant dans son corps, 16 ans après le génocide, des éclats de grenade et des balles de l'époque. Sa santé est trop fragile pour subvenir correctement à la grande famille dont il est le pilier. Nous avons demandé la permission à la fondation Abbé Pierre de l'inclure tout de même dans le programme (vue ses séquelles et la très grande famille qu'il a à nourrir).
- Katengwa Chantal est une très jeune rescapée du génocide (25 ans) elle vivait dans la maison de Matimba avec sa mère veuve du génocide, seules rescapées de leur famille. Sa mère est morte, Chantal souffre de séquelles physiques et psychiques du génocide. Lors de la visite que nous lui avons faite en décembre pour choisir les bénéficiaires, elle nous avait très fortement impressionnés par sa très grande solitude. Handicapée elle ne peut cultiver son champ, ses problèmes de vue et de très fortes migraines ne lui permettent pas de suivre des études. L'installation de la citerne, outre le fait de lui procurer de l'eau et un petit revenu si elle vend le surplus, nous permettra de la suivre et de voir s'il n'y a pas moyen de lui ouvrir un avenir par une activité vivrière artisanale ou autre. Comme pour Alex, nous avons demandé l'aval de la fondation Abbé Pierre pour cette jeune femme qui n'est pas une veuve du génocide.

**Janvier 2011** : communication du choix des bénéficiaires à Odette Kayirere d'AVEGA ainsi qu'aux futurs bénéficiaires (lors de la visite des bénéficiaires pressentis par AVEGA nous leur avons expliqué que tous n'obtiendraient pas une citerne dans la mesure où nous n'avons pas le budget pour les 26 citernes).

Début janvier, repérages de la part de l'entrepreneur (notre correspondant, Vénuste Kayimahe que nous avons choisi pour superviser le projet afin d'éviter tout détournement de fonds, pressions diverses envers le chef de chantier etc) et du chef de chantier. Un accord est trouvé sur un devis à tenir en fonction des

contraintes locales (les bénéficiaires sont éparpillées sur un grand territoire, parfois leurs maisons sont peu accessibles – nous avons remarqué ce problème lors des repérages) tandis que la livraison des matériaux ne peut se faire qu'en un seul endroit. Il faut trouver à loger les ouvriers (qui viennent avec l'entrepreneur d'une ville éloignée), chercher un endroit fermé pour stocker les matériaux et citernes (avec un gardien de nuit) pour éviter le vol, etc.

**13 janvier 2011** : commande des citernes à ROTO Rwanda.

**13 janvier 2011** : achat et livraison des matériaux (sable, ciment, pierres, etc)

**18 janvier 2011** : livraison des citernes à MATIMBA

**8 février 2011** : 17 citernes sont posées, 16 sont raccordées (la 17ème attend la rénovation de la maison). En parallèle nous apprenons que deux subventions vont nous être accordées par la ville de Pantin. Nous pourrons donc poser la 18<sup>ème</sup> citerne.

**20 février 2011** : notre correspondant demande s'il peut recevoir l'argent pour poser la dernière citerne. Nous lui envoyons en urgence une avance sur la subvention de la Mairie de Pantin afin qu'il puisse faire poser cette 18<sup>ème</sup> citerne avant la fin du mois de février (la grande période des pluies arrive mars-juin).

**26 février 2011** : la dix-huitième citerne est posée et raccordée.



**Tableau des dépenses  
pour la pose des 18 citernes**

Date	Objet	Qtité	Total FRW	Total Euros	Facture	Emetteur	Bailleur
	Vaccins			55,00 €	oui		RMM
	Billet d'avion			1 108,00 €	oui		RMM
	Taxi Aéroport Paris			60,00 €	oui		RMM
	Taxi Aéroport Kigali		15000	20,00 €	oui		FAB
	Repérage bénéficiaires (location voiture, essence, nourriture)		109300	144,00 €	oui		RMM
13/01/2011	Sacs de ciment	25	232500	306,00 €	oui	Uwimpumwe Angelique	MP

13/01/2011	Planches	48	98000	129,00 €	oui	Atelier de menuiserie U.O.	RMM
13/01/2011	Citernes+robinets	17	4709000	6 196,00 €	oui	Roto Rwanda	FAB
	Outils et outillages		31500	41,00 €	non		FAB
17/01/2011	Ciment/Ipiki/Ibitiyo		16000	21,00 €	oui	Nkamonkuye Celestin	MP
18/01/2011	Jerricanes d'eau vides	4	5200	7,00 €	oui	Senkware Emmanuel	FAB
	Eau		47200	62,00 €	non		FAB
23/01/2011	Ciment	2	18600	24,50 €	oui	Bizimungu Joseph	FAB
24/01/2011	Ciment	1	9300	12,00 €	oui	Bizimungu Joseph	FAB
28/01/2011	Ciment	1	9200	12,00 €	oui	ABZ Hardware Matimba	RMM
	Moellons (bennes)	7	245000	322,00 €	non		FAB
	Gravier (benne)	3	105000	138,00 €	non		FAB
	sable fin (bennes)	1,5	52500	69,00 €	non		FAB
02/02/2011	Paie chef de chantier		720000	947,50 €	oui	John Rugambwa	FAB
11/02/2011	Gouttières/tyaux etc		952500	1 252,00 €	oui	Quincallerie Isuze	FAB
21/02/2011	Paie Entrepreneur		700000	910,00 €	oui	Vénuste Kayimahe	FAB
	Transport Personnels		59600	78,50 €	non		MP
	Transport Matériaux		167300	220,00 €	non		MP
24/02/2011	Citerne	1	270000	355,00 €	oui	Roto Rwanda	MP
25/02/2011	Robinets	1	8000	10,50 €	oui	Roto Rwanda	MP
25/02/2011	Gouttières/jonction...		39900	52,50 €	oui	Roto Rwanda	MP
25/02/2011	Joints etc		4000	5,50 €	oui	Roto Rwanda	MP
27/02/2011	Defraiements		76800	101,00 €	oui	John Rugambwa	MP
	<b>TOTAL</b>			<b>12 659,00 €</b>			
<b>FAB</b>	<b>Fondation Abbé Pierre</b>			<b>10 001,00 €</b>			
<b>MP</b>	<b>Mairie de Pantin</b>			<b>1 150,00 €</b>			
<b>RMM</b>	<b>Rwanda Main dans la Main</b>			<b>1 508,00 €</b>			
	<b>total</b>			<b>12 659,00 €</b>			

Fait à Pantin, le 23 mai 2011



Boîte 213, 8 rue Scandicci, 93500 PANTIN  
 rwandamaindanslamain@gmail.com  
 www.rwandamaindanslamain.fr